

Mission

Adapter et mettre en œuvre des procédures expérimentales sur l'animal

Facteurs d'évolution à moyen terme

Evolution de la réglementation et des recommandations en matière d'expérimentation animale, de faune sauvage et d'animaux de rente

Impact sur l'emploi-type

Formation à la réglementation en expérimentation animale

Activités principales

- Réaliser des interventions chirurgicales et assurer le suivi pré et post opératoire
- Veiller au bien-être de l'animal
- Réaliser et mettre au point des expériences de culture cellulaire, d'immunologie et de biologie moléculaire en adaptant les protocoles
- Effectuer des prélèvements sur animaux en adaptant les protocoles existants
- Surveiller l'état sanitaire et l'état de santé des animaux et administrer les traitements nécessaires
- Appliquer et faire appliquer les réglementations liées aux activités du domaine d'étude
- Former techniquement des stagiaires et des étudiants
- Réaliser les mises à mort selon la réglementation en vigueur
- Observer le comportement des animaux et réaliser des mesures
- Préparer, traiter et analyser les échantillons
- Recueillir et mettre en forme les informations nécessaires à la bonne conduite de l'expérimentation : cahier de laboratoire, registres
- Assurer l'interface technique entre l'équipe de recherche et l'animalerie

Compétences principales

Connaissances

- Expérimentation animale (connaissance approfondie)
- Espèces animales concernées (connaissance approfondie)
- Culture cellulaire, immunologie et biologie moléculaire
- Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité
- Élimination des déchets : réglementation du domaine
- Langue anglaise : B1 (cadre européen commun de référence pour les langues)

Compétences opérationnelles

- Réaliser des expérimentations sur l'animal (application)
- Savoir identifier une souffrance animale
- Gérer les relations avec des interlocuteurs
- Utiliser les logiciels spécifiques à l'activité
- Gérer une banque d'échantillons (application)

Diplôme réglementaire exigé Formation professionnelle si souhaitable

- DUT, BTS
- Domaine de formation souhaité : biologie animale, chirurgie, expérimentation animale (décret 2013-118 du 1^{er} février 2013)

Conditions particulières d'exercice

Variabilité éventuelle des horaires de travail